



Clio. Femmes, Genre, Histoire

26 | 2007
Clôtures

Clôture et maison close : les mots des écrivains

Danièle Poublan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/6042>

DOI : 10.4000/clio.6042

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2007

ISBN : 978-2-85816-940-5

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Danièle Poublan, « Clôture et maison close : les mots des écrivains », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 23 août 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/6042> ; DOI : 10.4000/clio.6042

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Clôture et maison close : les mots des écrivains

Danièle Poublan

- 1 « L'usage est comme l'âme et la vie des mots » écrivait Vaugelas ¹. Quel usage les écrivains ont-ils fait du mot « clôture » ? Dans quel contexte l'ont-ils employé ? Une approche lexicale est rendue possible par FRANTEXT ², outil de consultation de ressources informatisées qui recherche les occurrences du mot « clôture », ou l'apparition simultanée des mots « maison » et « close », et les situe dans leur contexte (une séquence de 300 mots maximum, avec les références de l'œuvre où ils figurent). Le corpus d'imprimés analysable par le système rassemble plus de 3 700 textes du XVI^e au XX^e siècle ³ ; ce sont en majorité des œuvres littéraires, mais aussi, pour 20 % d'entre eux, des textes techniques et scientifiques. Les dictionnaires de la langue française permettent d'opérer un tri initial parmi les centaines de phrases ainsi livrées par l'ordinateur ⁴ et de les regrouper en nébuleuses autour des significations distinctes dont ils attestent l'émergence. Le Dictionnaire de l'Académie française, dans sa première édition en 1694, donne deux sens à *closture* : d'abord « enceinte de murailles, de hayes », ensuite « l'obligation que les Religieuses ont de ne point sortir de leur Monastère ». Au siècle suivant, en 1772, la quatrième édition ajoute « la clôture d'un compte » et la sixième, en 1832, précise qu'il « se dit encore, figurément, de l'action d'arrêter une chose » : les limites s'étendent alors de l'espace au temps.
- 2 De chacun de ces sens la littérature porte témoignage. D'abord, cloisonnant et griffant le paysage, d'innombrables murets, grilles, haies, piquets et fils barbelés envahissent de plus en plus les pages au cours du temps. Dans les textes la clôture tranche également l'espace du religieux, puis elle se détourne du sens propre, s'évade du matériel, se découvre des affinités avec le monde juridique et fait écho au temps compté. Les sens figurés apparaissent en filigrane et imprègnent la langue quotidienne, donnant toute leur profondeur au mot. Ces oscillations affleurent par exemple chez Pérec, dont les poèmes (*La Clôture*, 1980) évoquent une époque révolue et les *barricades* mises en place autour de sa maison d'enfance démolie, ou dans le roman de Jean Rolin à qui la symbolique rue de la

Clôture donne son titre (2002). De cette profusion de sens et de citations il ne sera pas fait, ici, inventaire. Pour rester au plus près du projet de ce numéro de *Clio*, il fallait non pas explorer tous les textes, avec des préoccupations de propriétaire foncier ou de juriste, mais les circonscrire aux domaines religieux et social. Les écrivains, comme le *Dictionnaire de l'Académie française* dont l'exemple associe la clôture monastique aux religieuses, conjuguent de façon privilégiée enfermement et sexe féminin : la « maison close » en représente l'emblématique image.

Les espaces de la clôture

- 3 En architecture religieuse, la clôture est l'enceinte qui entoure le chœur ou les chapelles d'une église ⁵. Par métonymie, et en présentant le double aspect contraignant et protecteur de la barrière, la clôture désigne « la partie d'un couvent interdite aux laïcs » et « l'obligation dans laquelle sont les religieux de ne pas sortir du monastère » ⁶. L'usage que fait Racine du mot clôture est exemplaire des glissements du sens matériel au sens figuré : « Elle fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre » / « ce monastère était tombé dans un grand relâchement [...] la clôture même n'y était plus observée » (Jean Racine, 1699, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*). Le chevauchement des registres est constant jusqu'à Bernanos, Montherlant, ou Claudel (1948, *Commentaires et exégèses* : « notre clôture est faite moins d'une paroi que de notre poussée contradictoire »).
- 4 Lorsque le mot clôture, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, commence d'être imprimé, il a un sens essentiellement monastique (« étroite clôture »), qui perdure ensuite et sur lequel s'exerce la critique. On fustige le renoncement au monde et à la famille, on blâme l'éternel enfermement : « s'il fallait opter entre la mort et la clôture perpétuelle, je ne balancerais pas à mourir » (Diderot, 1784, *La Religieuse*). Le mot, devenant plus fréquent au XVIIIe siècle, s'émancipe du contexte religieux. Une attention particulière est alors portée à la claustration féminine. Critiques, cosmopolites, tolérantes, les Lumières accusent l'étroitesse, le repli et l'emprisonnement néfastes aux deux côtés de la barrière : « les maisons les plus exactement fermées sont en général celles où l'humanité a le plus à souffrir. Remarquez encore que la clôture est plus contre ceux qu'elle renferme, que contre ceux qu'elle exclut » (Mirabeau, 1755, *L'Ami des hommes*). La clôture non religieuse des femmes est pensée et théorisée par Montesquieu. Il développe (1755, *L'Esprit des lois*) les conséquences du climat et de la polygamie « dans les nations voluptueuses et riches » qui entraînent le nécessaire enfermement des femmes, avec son arsenal d'eunuques et de verrous. Pour sauvegarder « l'ordre domestique [...] les femmes ne doivent pas seulement être séparées des hommes par la clôture de la maison, mais elles en doivent encore être séparées dans cette même clôture, en sorte qu'elles y fassent comme une famille particulière dans la famille. De là dérive pour les femmes toute la pratique de la morale : la pudeur, la chasteté, la retenue. » On sait la faveur de ce contre-modèle venu de « certains lieux d'orient ».
- 5 Dans l'effervescence de la Révolution française, les questions sociales et celles des droits des femmes sont débattues. Telle citoyenne adresse une motion contre les couvents, ces « sombres asyles » pour « innocentes victimes » et « expirantes captives » où « à petit bruit toutes les passions enchaînées se heurtent » (1789). Telle autre (Mlle Jodin, 1790) propose à l'Assemblée nationale de remplacer la néfaste clôture des « filles vulgives »

que la police entasse périodiquement dans un hôpital par une assignation dans des établissements éducatifs : l'enfermement change de nature.

- 6 Au XIXe siècle, le contexte religieux de la clôture persiste et concerne le plus souvent les femmes. « Le règlement inflexible » (Sainte-Beuve, 1840) est perçu négativement (Balzac, 1835 ; Charles de Montalembert, 1836 ; Huysmans, 1895) ; la dénonciation se poursuit au XXe siècle, qui associe à cette clôture les mots rigueur, silence, torture, geôle perpétuelle. La clôture masculine est évoquée, elle, dans le contexte de l'enseignement (Renan, 1883, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*). Le sens métaphorique (clôture du tombeau, clôture de la bouche), à peine ébauché au XVIIIe siècle, s'amplifie ensuite. Au XXe siècle, il séduit des écrivains comme Montherlant (« toutes sortes de clôtures intérieures qui étaient détruites et piétinées », 1922), René Char (« Il nous faut franchir la clôture du pire », 1962), ou Michel Tournier (« la clôture d'un être sur lui-même », 1978).
- 7 De nos jours, ce sont les murs virtuels de la dépendance économique, « cette clôture maléfique », « source de toutes les autres », que Gisèle Halimi incite à rompre ⁷. Le conseil qu'elle adresse à toutes les femmes (« Pour briser la clôture où l'enferme l'homme, la femme doit aussi dénoncer l'image d'elle-même qu'il lui renvoie ») trouverait également sa pertinence dans le cas précis des maisons closes. Avant d'aborder le corpus des œuvres dédiées à ce lieu fantasmatique où la prostituée tend à l'homme le miroir de son désir, il faut signaler les nouveaux territoires où la *clôture* est importée comme concept opératoire.
- 8 Les frontières nationales, leur établissement et leurs changements, mobilisent depuis longtemps la plume des historiens. Avec Marc Bloch ⁸, c'est la trame même du paysage qui est placée au cœur de l'étude : champs clos et champs ouverts fondent des interprétations qui lient, à la fois, conditions naturelles et histoire humaine. Les clôtures matérielles qui hérissent le terrain – ou leur absence – deviennent des éléments structurels excédant leur évidente fonction. À sa suite, des historiens, tels Lucien Febvre ⁹, Georges Lefebvre ¹⁰ ou Fernand Braudel, tiennent les clôtures pour des indices pertinents de l'organisation sociale et politique. Les géographes également, avec André Meynier ¹¹, ajoutent « clôtures » à « densité, tracés, utilisation » comme bases de tout classement du paysage agraire. Prenant en compte la matérialité des objets et les traces de leurs usages, les rapports entre l'espace et le temps, historiens et géographes utilisent de façon nouvelle la notion de clôture. D'autres sciences humaines, au cours du dernier demi-siècle, ont elles aussi ajouté aux sens communs du mot, toujours pertinents, de nouveaux réseaux de significations. Michel Foucault, attentif aux frontières réelles et symboliques tracées entre les humains, interroge la mise à distance de la folie ¹². Les notions de limites et l'extériorité permettent aussi de réfléchir à la mise en scène du texte : au théâtre, la scène, clôture de l'espace, « se définit non plus par sa périphérie, mais par le centre du cercle qu'elle trace dans l'abstrait » – et sur elle « pèse toujours l'au-delà du cercle » ¹³. Le concept de clôture est appliqué au champ littéraire par Roland Barthes qui en fait un critère approprié pour identifier les formes diverses de l'écrit ¹⁴. L'emploi du mot, enfin, se révèle fructueux chez les philosophes : Vladimir Jankélévitch, qui en fait un usage dialectique en envisageant « la liberté comme ouverture ou comme clôture » ¹⁵, ou Jacques Derrida ¹⁶.

Les maisons closes et leurs synonymes

- 9 La loi dite *Marthe Richard* d'avril 1946 interdit toutes les « maisons de tolérance » (*Journal officiel*) et met fin à une forme de prostitution tolérée jusque-là. L'expression est courante dans les ouvrages des médecins et moralistes ¹⁷. Nos contemporains préfèrent les termes « maisons closes » ¹⁸. Au-delà des titres des ouvrages, que l'on pourrait multiplier, les outils informatisés permettent de parcourir les livres imprimés pour repérer les usages datés de ces mots et cerner le contexte de leur utilisation.
- 10 Le syntagme *maison close*, euphémisme pour *bordel*, n'apparaît qu'au XXe siècle. Il devient fréquent dans les années 1930 sous la plume des romanciers : Daniel-Rops (1934, *Mort, où est ta victoire ?* : « Elle me parlait des mois qu'elle avait passés dans une maison close de Toulon »), Georges Duhamel (1937, *Chronique des Pasquier* : « maquillée comme une patronne de maison close »), etc. Les écrivains du XXe siècle imaginent un espace à part où l'homme impose ses choix, un lieu exotique et ludique, luxueux ou sordide (où se perçoivent – souvenir des établissements médiévaux – « des relents d'étuve », Leiris, 1976), où l'on se rend en groupe ou pour une expérience furtive (qui peut traumatiser les jeunes gens, Leiris, 1939), un lieu à qui la loi impose la discrétion et qui est cependant connu (l'argot distingue le clandestin – clandestin – du bordel public), dont les mérites sont publiquement discutés (Céline, 1932 ; Gary, 1960), et qui mêle images du péché et de la respectabilité. La pensionnaire est proche de la « servante de brasserie » et de la « gamine du ruisseau », même si par exception l'ancienne pensionnaire réussit à se faire épouser. Cet établissement tout entier au service des clients mâles, où la figure surplombante d'un maître concurrence parfois celle de la tenancière, est cependant peint comme un monde féminin.
- 11 René Huyghe note que dans la peinture les thèmes sensuels des filles et des maisons closes assouvissent des « obsessions coutumières » mais permettent également « la projection, l'extériorisation des hantises que [l'artiste] ne peut satisfaire dans la réalité » (1955, *Dialogue avec le visible*). Cette prise de distance se marque, chez Carco par exemple, par l'esthétisation et la référence littéraire : « humer l'odeur des femmes, franchir le seuil d'une maison close, y contempler dans un miroir le corps d'une prostituée étendu contre le mien : Baudelaire me donnait tout cela. » (1938, *À voix basse*) – Baudelaire, la référence obligée lorsqu'on évoque le thème littéraire de la prostituée qui obsède les écrivains du XIXe siècle. Dans cette littérature, elle inquiète et fascine. Elle apparaît comme le troublant revers du religieux lorsque l'imaginaire masculin associe enfermement monastique et enfermement sexuel.
- 12 Paradoxalement, si les « maisons closes » apparaissent sous cette dénomination et triomphent dans les romans des années 1930, bien des écrivains les peignent alors comme l'emblème d'une époque révolue, pour en signaler la fin : Marcel Proust (1922, *La Prisonnière* : « les femmes de ce qu'on appelait autrefois les maisons closes »), Paul Morand (1933, *Londres* : « aujourd'hui, si ces maisons closes existent encore, elles se cachent très timidement dans les quartiers riches, derrière quelque enseigne de masseuse, d'infirmière, de professeur de danse ») ou Léon Daudet (1936, *Bréviaire du journalisme* : « Il existait, du moins avant la guerre, un almanach consacré aux filles de maisons closes et qui s'appelait *almanach reirum*, ou almanach rose. On y notait les déplacements et les remplacements ¹⁹ »). Il est vrai que les maisons de tolérance étaient beaucoup plus nombreuses sous le second Empire qu'à leur époque.

- 13 Pas de « maison close » pourtant dans les textes avant 1900. L'association, dans la même phrase des mots *maison* et *close* connote « la maison parfaitement close » et protectrice, chère à Victor Hugo (« la cabane est pauvre, mais bien close », 1859, *La Légende des siècles*), et plus tard à Gaston Bachelard (« la maison close et protégée, la maison solide et profondément enracinée », 1957, *La Poétique de l'espace*). Elle n'emprisonne pas, elle abrite. Le contexte social ou historique influe sur la nature de la protection, qui se fait havre pour les pauvres et forteresse pour les puissants. Fermer la porte signifie hostilité ou indifférence, tentative pour empêcher une intrusion ou protéger ses secrets ; c'est dans d'autres textes l'indice neutre de l'absence.
- 14 Avant 1900, sur les rares juxtapositions des mots *maison* et *close*, et bien qu'il ne s'agisse pas des *maisons closes* où l'on voudrait cantonner la prostitution, flotte exceptionnellement une atmosphère festive, voire luxurieuse. *Closerie* garde trace de l'environnement galant, avec le souvenir de l'ancien sens de « jardin consacré à des amusements publics » en usage à Paris au XIXe siècle, par exemple dans *Closerie des lilas*, nom d'un café parisien célèbre ²⁰.
- 15 En province, « ce lieu de perdition » est dissimulé par le vocabulaire. Les notables de Maupassant se donnent rendez-vous pour le soir « où vous savez » (1881, *La Maison Tellier*) et Flaubert se plaît à relever les périphrases qui le désignent : « L'endroit que vous savez, – une certaine rue – au bas des Ponts » (1870, *L'Éducation sentimentale*). Dans les textes, de nombreux termes sont employés, chaque époque ou chaque écrivain ayant ses favoris : *lupanar* (Flaubert, Sand), *maison de passe* (Proust), *maison de tolérance* (Jouhandeau). Le *sérail* fascine le XVIIIe siècle, en tant que *lieu de délices et de pouvoir*. Plus complexe qu'un simple établissement de plaisir, il est accompagné de la mention des êtres humains qui y séjournent : un seigneur musulman, Soliman, les plus belles femmes du monde, de jolies filles, des esclaves, etc. À ces palais et jardins délicieux beaucoup d'images défavorables sont pourtant associées : le maître est un tyran (Voltaire, 1732), capricieux, livré aux passions les plus brutales ; les femmes sont cruellement privées de liberté ; « la crainte et la terreur » (d'Argens, 1738), le secret, « l'artifice, la méchanceté, la ruse, règnent dans le silence » (Montesquieu, 1755) en ces lieux. Pierre Loti peint les « effroyables clôtures de sérail [...] qui pointent leurs créneaux dans le ciel et s'enferment les unes les autres comme par excès de méfiance » (1890, *Au Maroc*). Avec la vague de l'orientalisme le *sérail* est complété aux XIXe et XXe siècles par le *harem* : il plaît aux poètes (Nerval, Lamartine, Mallarmé). Se retrouvent la dimension imaginaire du lieu (« il faut se faire des harems dans la tête », Flaubert, 1853), et ses traits exotiques et cruels (« Dans nos harems, on fouette [les femmes], on les emprisonne, on les met au pain et à l'eau », Du Camp, 1853). La référence reste négative pour Sand (« ne suis-je à tes yeux qu'une femme semblable à celles qui engraisent dans les harems ? », 1834, à Pagello) comme pour les sœurs Groult (« c'est une forme subtile du harem, toutes ces filles offertes, la version moderne du marché aux esclaves », 1968).
- 16 Au XIIe siècle, rappelle l'étymologie, la cabane (*bodel*) devient lieu de prostitution (*bordel* – *bordieux* au pluriel) où la débauche (*bourdelage*) s'installe – parallèlement aux étuves, ces établissements de bains qui jusqu'au XVIe siècle ²¹ associent pratiques d'hygiène, de loisirs et de plaisirs (gastronomie et sexualité). Si le mot *bordel* est en usage dès le Moyen Âge, les dictionnaires du XVIIIe siècle signalent que « c'est un terme mal-honnête, & qui ne se dit point en bonne compagnie ». Tout change ensuite, et la vogue du mot atteint un sommet au XXe siècle. Il est parfois associé au cabaret (ainsi l'argot *taule* désigne à la fois la chambre, la maison close, le café ou la prison) ou au monde du théâtre. Lieu d'échange

pour le vin, les aliments, le sexe, sa finalité de lieu de plaisir se précise au XIXe siècle. Le mot, peu employé au XVIIIe siècle, traîne une image négative : Rousseau voit sa réputation atteinte par le libelle de Voltaire qui le traite de « coureur de bordels ». Tandis qu'au siècle suivant, le bordel fait partie de la mise en scène de la virilité (Flaubert ; les Goncourt, qui rapportent ce récit de Sainte-Beuve : « nous avons été au bordel ensemble, avec Mérimée, Musset, Antony Deschamps : Hugo, qui avait sa décoration et des brandebourgs, n'est pas monté », 1863). Qu'il soit employé au sens de maison de prostitution, ou au sens de désordre et tapage, ou bien comme exclamation, le mot *bordel*, très fréquent au XXe siècle, est adopté également par les écrivaines (Beauvoir, Oldenbourg, Rochefort, Yourcenar, etc.)

- 17 L'enfermement des femmes est daté, connaissant son « âge d'or » entre 1830, quand un arrêté confine la prostitution dans les maisons de tolérance, et les années 1880 où la prostitution de rue des « insoumises » [au contrôle policier] s'étend, signalant les changements des désirs masculins ²². La maison close tend cependant à représenter la prostitution en général, même si elle n'en est qu'une des formes : elle souligne l'enfermement de toutes les prostituées dans leur condition, leur mise à l'écart matérielle ou symbolique. L'expression, qui se veut plus neutre que « maison de tolérance », « maison d'illusion » (Talmeyr, 1906), plus rassurante que « lieux de débauche » (Sabatier, 1828), « maison d'abattage » (J.-J. Frappa, 1937) ou tant d'autres dénominations argotiques, impose l'image d'un établissement respectable, voire familial, à l'abri des hasards et des violences de la rue, où les héros trouvent, comme ceux de Flaubert, ce qu'ils ont « eu de meilleur » dans la vie (1870, *L'Éducation sentimentale*). Par ces mots, l'imaginaire érotique masculin gomme la brutalité, le sordide, la soumission des pensionnaires aux désirs des clients. Pas désignées ainsi avant 1900, interdites par la loi en 1946, renvoyées par les romanciers à un passé vague ou attribuées à la littérature... on pourrait presque douter de l'existence réelle des *maisons closes* ! Pourtant, les arrières-salles de brasseries ou les anciens établissements de bains, les pensions comme *La Maison Tellier* (Maupassant, 1881) ou *Le Salon de la rue des Moulins* peint par Toulouse-Lautrec en 1894, n'ont cessé d'asservir les femmes et de les enfermer.

*

- 18 Prostituée fichée et enfermée pour être tenue à la disposition des hommes, ou bien religieuse retirée dans un monastère et soustraite à tout regard masculin, ces deux figures représentent des formes opposées de la clôture féminine. Chacune a sa logique, sa finalité et ses effets propres. Le confinement s'avère brutalement favorable aux rencontres sexuelles ou garant de la non-mixité ; les frontières entre le monde féminin circonscrit et l'extérieur sont poreuses ou infranchissables ; et le consentement social à l'enfermement se déploie de l'hypocrite réprobation à la glorification. La clôture des femmes cependant, malgré la diversité des situations, interroge les relations entre les sexes dans les sociétés. Les mots pour dire les systèmes de contraintes, leur perception en termes de genre et l'imaginaire (masculin pour l'essentiel) de la ségrégation sexuelle constituent une autre strate de la réalité et un autre niveau d'analyse. Les mots du langage courant, à chaque époque, s'enrichissent des sens nouveaux que des champs spécifiques leur accordent ; ils se chargent de nouvelles valeurs subtiles et tenaces. Les textes permettent-ils de deviner ce qui se disait au jour le jour de la clôture ? ce que percevaient hommes et femmes qui employaient ce terme ? Ne reste des mots prononcés

autrefois que leur écho retravaillé par ceux qui les mirent par écrit et, filtre supplémentaire, ceux qui publièrent leurs textes. Pour le poète, Ophélie passe « dans sa bouée de fleurs, dissolvant lentement du front les clôtures molles » (Julien Gracq, 1946). Mais que devient le sens commun lorsqu'on se cogne aux murs ?

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER Laure, 1990, *La Vie quotidienne dans les maisons closes, 1830-1930*, Paris, Hachette.
- BARTHES Roland, 1953, *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- BLOCH Marc, 1931, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo et Paris, Les Belles Lettres.
- CORBIN Alain, 1978, *Les Filles de noce : misère sexuelle et prostitution, XIXe et XXe siècles*, Paris, Aubier Montaigne.
- DERRIDA Jacques, 1967, *L'Écriture et la différence*, Paris, Seuil.
- FEBVRE Lucien, 1952, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin.
- FOUCAULT Michel, 1961, *Folie et déraison, histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.
- GOURMONT Rémy de, 1899, *Esthétique de la langue française*, Paris, Société du Mercure de France.
- HALIMI Gisèle, 1992, *La Cause des femmes*, Paris, Gallimard.
- Histoire de la vie privée*, 1987, dir. Philippe Ariès et Georges Duby, t. 4, *De la Révolution à la Grande guerre*, dir. Michelle Perrot, Paris, Seuil.
- Histoire des femmes en Occident*, 1991, dir. Georges Duby et Michelle Perrot, Paris, Plon.
- HOUBRE Gabrielle, 2006, *Le Livre des courtisanes : archives secrètes de la police des mœurs, 1861-1876*, Paris, Tallandier.
- JANKELEVITCH Vladimir, 1957, *Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, Paris, Presses universitaires de France.
- LEFEBVRE, Georges, 1963, *La Révolution française*, 3e édition revue par Albert Soboul, Paris, Presses universitaires de France.
- MEYNIER André, 1958, *Les Paysages agraires*, Paris, A. Colin.
- REY Alain (dir), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaire Le Robert.
- SERRIERE Marie-Thérèse, 1959, *Le T.N.P. et nous*, Paris, José Corti.
- Trésor de la langue française*, 1977, publié sous la direction de Paul Imbs, éditions du CNRS.

NOTES

1. Cité par de Gourmont 1899 : 136.

2. FRANTEXT est développé par l'unité mixte de recherche ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française), issue du CNRS et de l'université de Nancy.
3. Le corpus est constitué de 700 textes antérieurs à 1700, plus de 500 pour le XVIII^e siècle, le double pour le XIX^e et plus de 1500 pour le XX^e.
4. Quinze citations du mot « clôture(s) » pour le XVII^e siècle, 95 pour le XVIII^e, 460 pour le XIX^e et plus de 900 pour le XX^e.
5. *Trésor de la langue française* 1977.
6. Rey 1992.
7. Halimi 1992.
8. Bloch 1931.
9. « Pourquoi des champs clos [...] Pourquoi, là, des champs sans clôture », *Febvre* 1952 : 396.
10. Lefebvre 1963.
11. Meynier 1958.
12. Foucault 1961.
13. Serrière 1959 : 89.
14. « Toutes les écritures présentent un caractère de clôture qui est étranger au langage parlé », *Barthes* 1953 : 20.
15. Jankélévitch 1957 : 235.
16. Derrida 1967.
17. Citons les titres suivants : A. Dunan, *Circulaire convoquant les maîtresses de maisons de tolérance*, 1848 ; D^r P.-L. Ladame, *Les Maisons de tolérance au point de vue de l'hygiène*, 1877 ; Dr L. Fiaux, *Les Maisons de tolérance, leur fermeture*, 1892 ; Gustave Bérault, *La Maison de tolérance considérée du point de vue hygiénique et social*, 1904 ; J.-J. Claverie, *Maisons de tolérance et filles publiques. Précis de droit sur la prostitution*, 1924 ; Société des Nations, *L'Abolition des maisons de tolérance*, 1934.
18. A titre d'exemple : P. Dominique et J.-G. Mancini, *La réouverture des maisons closes. Pour ou contre*, 1967 ; Le Crapouillot, « *Petite histoire des maisons closes* », 1977 ; F. Davray, *Les Maisons closes*, 1980 ; Jacques Termeau, *Maisons closes de province*, 1986 ; A. Boudard et R. Romi, *L'Age d'or des maisons closes*, 1990.
19. La Bibliothèque nationale de France conserve en effet des exemplaires imprimés en 1894 et 1899 de l'*Annuaire-Reirum. Indicateur des adresses des maisons de société (dites de tolérance)*.
20. Rey 1992.
21. Les étuves publiques sont fermées en 1500 pour limiter la diffusion de la syphilis (le « mal napolitain »).
22. Outre les volumes de l'*Histoire de la vie privée* 1987 et de l'*Histoire des femmes en Occident* 1991, on pourra consulter : Corbin 1978 ; Adler, 1990 ; Houbre 2006.

RÉSUMÉS

Clôture et maison close : les mots des écrivains. La consultation informatisée d'un corpus de textes permet de repérer quand et à quel propos les écrivains emploient les mots *clôture* et *maison close*. En ce qui concerne les femmes, la religieuse retirée dans un monastère et la prostituée assignée à une maison de tolérance représentent deux figures opposées de l'enfermement. Les formes de ségrégation ainsi (d)écrites, non symétriques pour chaque sexe, interrogent les relations entre hommes et femmes dans les sociétés qui les produisent.

Enclosure and the bordello : writers' words. This article explores the emergence and usages of the words *clôture* (*enclosure*) and *maison close* (*bordello*) in French writers' prose thanks to the existence of a corpus of texts available on line Frantext. For women, the nun secluded in a monastery and the prostitute confined to a whore house represent two opposing figures of enclosure. The modes of segregation described are not symmetrical for each sex and reveal the relationships between men and women in the societies that produce these texts.

INDEX

Keywords : bordello, enclosure, french literature, vocabulary, gender

Mots-clés : clôture, lexique, littérature française, genre, maison close

AUTEUR

DANIÈLE POUBLAN

Danièle POUBLAN est ingénieure d'études au Centre de recherches historiques (EHESS-Paris). Elle s'intéresse aux pratiques ordinaires de l'écriture (en particulier aux correspondances) et à la diffusion des images (gravures, cartes postales) dans la France du XIXe siècle. Elle prépare la mise en ligne d'une correspondance familiale.